

Evaluation de la consommation annuelle de sacs plastiques en France



Périmètre de l'étude



12/02/2025

- Périmètre géographique : **toute la France, y compris Drom-Com.**
- Tous les metteurs sur le **marché français** : **fabricants et importateurs.**
- Les sacs destinés à l'**exportation** sont **exclus** du périmètre de l'étude.
- La collecte des données sur les quantités de sacs plastiques concerne l'**année 2023.**
- Les données à collecter concernent les sacs plastiques à usage unique tels que décrits ci-dessous :

SACS EN PLASTIQUE A USAGE UNIQUE



Y COMPRIS :

- sacs en plastique biosourcé et/ou compostable et/ou biodégradable
- sacs en plastique utilisés sur les stands « à la coupe » de crèmerie ou de boucherie de grande surface pour réunir plusieurs produits dans un seul sac (le prix de l'ensemble des produits est souvent agrafé sur le sac)
- sacs plastiques utilisés pour emballer les viennoiseries et le pain tranché sur le site de la boulangerie ou dans le laboratoire d'une grande surface, que ce soit à la demande ou pré-préparé
- sacs zip (rappel : avec une épaisseur inférieure à 50 microns)



A EXCLURE :

- sacs poubelles
- sacs plastiques sous vide
- sacs d'emballage utilisés par les industriels en amont des points de vente
- sacs bi-matière (ex : emballage papier plastifié utilisé en poissonnerie, sachet kraft avec fenêtre plastique pour la boulangerie, ...)
- sacs et sachets plastiques constituant l'emballage de produits envoyés par courrier
- sacs de congélation

- Les données seront ventilées dans les deux catégories d'épaisseur de sac légers (inférieure à 50 microns et supérieure ou égale à 15 microns // inférieure à 15 microns).